

RENOUVELEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

FAVORISER L'IMPLICATION ET L'INTERRACTION DES CITOYENS À LA
CULTURE.

Stéfany Nika Trottier | Vaudreuil | 26 Août 2016

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	p.2
INTRODUCTION	p.3
BREF SURVOL DES DERNIÈRES POLITIQUES	p.4
DIVERSITÉ CULTURELLE	p.4
LES HUIT PRINCIPES	p.5
MINISTÈRES RELIÉS	p.6
PATRIMOINE	p.7
PROMOTION DE LA CULTURE	p.8
PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET ENTREPRISE	p.9
FAVORISER L'ACHAT LOCAL	p.10
PROGRAMME D'AIDE À L'ARTISTE	p.11-12
FACILITER L'ACCES A LA CULTURE	P.13
BÉNÉVOLAT	P.14
CONCLUSION	p.15
BIBLIOGRAPHIE	p.16-17

M. Le Ministre, Mesdames et Messieurs membres du bureau du renouvellement de la politique culturelle du Québec, Je vous remercie chaleureusement de nous offrir, à tous et chacun, l'opportunité de faire partie de ce nouveau chapitre culturel du Québec. C'est avec plaisir que j'accepte votre invitation et c'est à titre personnel que j'y répondrais.

Depuis mon plus jeune âge, je m'intéresse à toute forme d'art, la musique, la peinture, les arts dramatiques, la lecture, la photographie et bien plus. Au secondaire, J'ai eu la chance de suivre des cours de toute sorte en lien avec la culture, entre autre les arts plastiques, l'art dramatique, l'écriture et la photographie, et ce, grâce à l'initiative gouvernementale qui a facilité l'introduction de ces disciplines en milieu scolaire. Finalement lorsque j'ai été en âge de faire mes propres choix, j'ai choisi la photographie comme spécialisation au Cégep. Tous ces contacts avec l'art au fils des ans m'ont permis de me développer sur le plan cognitif, social et m'ont permis de trouver ma passion.

La découverte de la culture ne cesse jamais, elle est ce qui me motive à poursuivre et à apprendre. Je me passionne toujours autant pour la photographie et les arts visuels, mais maintenant je porte un intérêt tout particulier à la préservation de notre patrimoine, à la transmission du savoir collectif et à l'histoire. Depuis un peu plus d'un an, je fais partie de l'équipe des bénévoles de la Maison Trestler, une maison patrimoniale dont la mission est de promouvoir les arts et la culture au sein de la communauté.

Je me suis sentie interpellé par votre invitation car je crois fortement que la culture est ce qui nous rassemble en tant que peuple, elle nous permet de nous affirmer et de prendre position. La culture peut être à la fois thérapeutique, libératrice et source de fierté. La culture est nécessaire dans notre quotidien et pour cette raison nous devons prendre tous les moyens pour la protéger, la promouvoir et la partager. La culture est en fait ce que nous sommes.

Lorsque l'on pense à la politique Culturelle, on l'associe souvent aux programmes mis en place afin de favoriser l'industrie culturelle, on pense à la conservation du patrimoine, aux organismes et associations à vocations culturelles et à la création de projets artistiques souvent loin de la portée des individus et des particuliers. Dans mon mémoire, je veux mettre le focus sur l'individu au cœur de la culture, cette personne consommateur et créateur de culture. Dans une économie un peu plus difficile, la partie du budget familial qui est souvent retranchée, est celle consacré à la culture et aux loisirs, ce qui est tout à fait compréhensible, La politique se devra alors être d'autant plus créative afin de renouer l'individu au patrimoine et à la culture.

Je veux aussi aborder le fait que la politique culturelle doit fortement encourager les entreprises à prendre une part active à la culture en favorisant la participation de ses employés au bénévolat, à la création artistique et au développement de la culture. Les employeurs peuvent devenir un maillon important dans le développement de nos artistes, Je discuterais d'avantage plus bas des options possibles pour atteindre ces objectifs.

Finalement je veux aussi apporter une attention particulière à l'importance de modifier le quotidien des gens afin qu'ils aient plus d'opportunité de participer à la vie culturelle et par le fait même favoriser la découverte de la culture à tous âge. Pour ce faire, il faudrait mettre l'emphase sur la création d'outils interactifs afin de faciliter l'accessibilité à la culture pour la population, quel que soit l'origine, l'âge ou les intérêts. Encore une fois, je discuterais en détail plus loin de cet outil interactif.

Afin de favoriser la consommation de produits culturels locaux, j'aimerais apporter la notion de « fabriqué au Québec », qui permettrait d'encourager nos artistes et artisans du Québec. L'idée est de réunir les gens autour d'un point commun celui de la création et la préservation de notre culture, cette unification ne peut qu'avoir des impacts positifs et peut permettre le rayonnement de notre culture à l'international. C'est ensemble et par la diversité du Québec que nous pouvons y arriver.

A mon avis et à la lumière de mes lectures, Les politiques visant la Culture au Québec ont évoluées de façon fulgurante au cours des siècles. En 1978, la politique avait une approche un peu plus « paternaliste », c'est-à-dire une vision et un discours plutôt d'encadrement de la vie quotidienne, de la culture et des valeurs. En 1992, la politique a pris un tout autre chemin, elle devenait plus une politique de « collaboration » et de créations. Selon ma perception de néophyte, un lien semble alors s'être tissé entre les différents paliers gouvernementaux, des programmes ont pris naissance, des organismes ont été créés et des pouvoirs ont été distribués. Tous ces changements ont tracé le chemin et nous transporte dans un nouveau chapitre. L'adoption de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, en Novembre 2001, ne vient que renforcer à quel point la culture à une place prépondérante dans nos vies.

Un travail méticuleux a été réalisé et des efforts considérables ont porté fruits, le travail acharné des acteurs des politiques précédentes et actuelles ont fait en sorte que la Culture a pris la place à laquelle elle avait droit et a fait de cette même culture les assises de la vie des Québécois de toute nationalité et origines. Que ce soit par la protection de notre patrimoine culturel et historique, l'incitation à la participation municipale et régionale ou bien la mise en place de programme d'aide pour les artistes et la culture, le gouvernement a réussi à faire adopter la Culture comme partie intégrante de la société. La culture maintenant guide notre quotidien, elle meuble nos silences, rythmes nos pas, nous pousse à avancer, à produire et à créer. La culture nous aide à trouver notre place en société, elle nous console, nous fait sourire, nous force à nous questionner sur notre passé, notre présent et notre avenir. Mais une chose m'apparaît, c'est qu'il existe encore beaucoup d'entraves qui empêche les citoyens de s'investir plus en culture, malgré le fait que la culture soit très présente dans nos vies, peu de gens s'implique ou ont la possibilité de participer activement à la culture.

Avant de me lancer dans le cœur de mon mémoire, je me permets de répondre à deux questions lancées dans le cahier de consultation, la question reliées aux huit grands principes soulignés et la question reliée aux ministères et organismes gouvernementaux pouvant avoir un impact dans le développement de la culture.

Je trouve que nous avons un réseau fort, Le ministère de la culture et des communications, les associations, les organismes à but non lucratif et les industries culturelles ont travaillé d'arrache-pieds pour façonner le paysage de la culture du Québec. Les huit Principes de cette nouvelle politique Culturelle du Québec sont en lien avec la société actuelle, ils favorisent la collaboration, l'inclusion, le respect de tous et chacun tout en prônant le caractère distinctif de chaque individu. Comme je l'ai mentionnée plus haut, l'écriture de cette nouvelle politique culturelle ne peut arriver à un meilleur moment à mon avis, il s'agit du moment opportun pour intégrer les principes la Déclaration universelle de L'Unesco sur la diversité culturelle, adoptés en 2001. Les Huit principes sont en lien avec les points apportés dans la déclaration et pour cette raison j'y adhère parfaitement.

Je veux m'attarder sur un passage présenté dans la déclaration universelle et qui fait partie intégrante de notre quotidien qui requiert beaucoup d'attention, il s'agit de la notion du « Vivre Ensemble ». Notre diversité culturelle est une de nos richesses et fait partie des fondements d'une société, c'est celle qui nous enrichit et qui nous fait prendre conscience de nos valeurs individuelles et collectives. Je me permets de citer une phrase tirée de la Déclaration Universelle sur la diversité culturelle : « «Vivre ensemble» place tous les citoyens sur un pied d'égalité tout en respectant les différences de chacun: l'égalité est vitale pour échanger, se comprendre et travailler côte à côte; les différences culturelles sont particulièrement nécessaires parce qu'elles sont le sine qua non qui stimule et révèle à chacun son propre caractère unique.¹». Nous devons mettre l'accent sur l'égalité. L'égalité entre hommes et femmes, entre majorité et minorité, entre personne de toute race, de toute origine ethnique, peu importe son lieu de naissance. Sans ce principe d'égalité, tout ce que nous allons réussir à accomplir ne sera qu'accentuer le fossé entre les gens.

¹ UNESCO. (2003), Déclaration universelle sur la diversité culturelle : Une vision Une plate-forme conceptuelle Une boîte à idées Un nouveau paradigme. Document établi pour le sommet Mondial sur le développement durable, Johannesburg 26 Aout – 04 Septembre 2002. p.22

Le Ministère de la culture et des communications ainsi que la politique culturelle a cet avantage considérable de toucher plusieurs autres Ministères et politiques, prenons à titre d'exemple le principe de la langue officielle qui a une incidence sur tous les autres Ministères. De par cette portée, la politique culturelle se doit d'être vecteur de changement, montrer qu'il est possible de simplifier sa bureaucratie afin de faciliter les interactions avec le public et avec les autres paliers de gouvernement.

Plusieurs Ministères sont étroitement liés au Ministère de la Culture et des communications mais ceux qui m'apparaissent comme étant les plus intimement reliés, de par leur nature, sont le Ministère de l'Éducation et des enseignements supérieurs, c'est par ce ministère que se forme la nouvelle génération d'acteurs de la culture; et le Ministère du Tourisme, qui grâce à ses actions permet la promotion de notre culture à l'étranger et attire un bassin de personnes intéressées à découvrir ce que nous avons à offrir sur le plan culturel. Nos artistes aussi contribuent à promouvoir le tourisme au Québec, c'est par la collaboration entre ces deux Ministères que nous allons pouvoir augmenter notre visibilité à l'étranger et permettre le développement de nos artistes. Bien sûr le Ministère des finances est aussi un maillon important car c'est par lui que nous pouvons développer des mesures d'encouragement fiscal pour encourager le mécénat et le bénévolat, mesures qui nous permettent aussi de stimuler la consommation de produit culturel et des mesures de soulagement fiscal pour les organismes à but non lucratif qui portent souvent à bout de bras la culture du Québec. Il ne faut pas oublier les Ministères des Affaires municipales et Occupation du territoire, Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, Économie, Science et Innovation, Famille, Finances, Immigration, Diversité et Inclusion, Relations internationales et Francophonie, Santé et services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale. Voici ce qui sont, à mon avis, les meilleurs alliés du Ministère de la culture et des communications.

Pour moi, la protection de notre patrimoine et la promotion de la culture sont des sujets très importants et ils sont intimement liés au développement de l'individu, ils favorisent l'épanouissement, l'apprentissage et le sentiment d'appartenance à son milieu de vie. Lorsque nous avons facilement accès à de l'information sur notre patrimoine, cela nous permet de mieux comprendre et de respecter ce qui nous entoure, facilite l'intégration des nouveaux arrivants et accroît le sentiment de fierté de notre environnement.

Un des premiers contacts qu'un individu peut avoir avec la culture c'est par l'entremise du patrimoine, à travers les parcs, les musées, les attractions et activités communautaires, et j'en passe, sans nos efforts continus en tant que société, ces expériences de découverte culturelles pourraient venir qu'à disparaître. Il faut sensibiliser les personnes et les entreprises au fait que notre environnement, en particulier les biens historiques, sont des denrées non renouvelables et qu'une fois détruites, il est impossible de les recréer. La protection des biens patrimoniaux doit prendre la voie de la collaboration, entre les différents paliers gouvernementaux, les associations, les industries culturelles et les organismes à but non lucratif, mais doit aussi venir d'une collaboration entre les artistes, les entreprises et le public.

Pour sensibiliser les gens à la fragilité de notre patrimoine, créer un engouement envers sa préservation et accroître la fierté de tous les Québécois envers celle-ci, il nous faut changer notre interaction envers notre environnement. Notre routine quotidienne, nos habitudes, font en sorte que nous n'avons plus autant conscience du patrimoine que nous côtoyons à chaque jour. Il n'est pas inhabituel de marcher dans la rue, de voir sans les voir les plaques commémoratives de certains édifices patrimoniaux. Ces endroits font partie du « paysage » et parfois même se mêlent avec des édifices qui leur font perdre tout caractère exceptionnel.

Il y a une possibilité de moderniser la promotion de notre patrimoine au quotidien. Actuellement si je vais en magasin acheter un produit, je peux utiliser mon téléphone et numériser le code barre du produit, je peux alors avoir une foule d'information sur ce produit; description du produit; informations techniques; parfois même dans certains cas, nous pouvons accéder lien vers le manufacturier du produit pour avoir de l'information approfondie et j'en passe. Ne serait-il pas intéressant de pouvoir avoir le même concept avec le patrimoine urbain? Le public et les touristes pourraient, au moyen d'une application, avoir recours à une multitude d'information au sujet de l'endroit où ils se trouvent ou obtenir de l'information sur une œuvre. Prenons un exemple, en marchant dans la rue j'arrive devant un vieil édifice, l'application pourraient m'informer de son année de construction, des propriétaires important qui l'on habité, l'application pourrait faire le lien avec les œuvres dans lequel cette édifice est décrite ou représenté, me suggérer des livre à lire ou des films à regarder en lien avec cet édifice. Cela apporterait une dynamique d'interaction concrète entre la personne et le patrimoine. Le même concept pourrait être intégré aux œuvres urbaines, statues, parc, métro, etc.

Une autre façon d'aider à promouvoir la culture serait de sensibiliser les entrepreneurs à la valeur ajoutée de la culture dans leurs entreprises. Combien d'entreprises dépensent des fortunes en publicité dans le seul but de se démarquer de leurs concurrents? Combien d'artistes accumulent les projets mais n'ont pas les ressources pour réaliser leurs créations? Il y aurait une possibilité de réunir les créateurs et les industries en créant une « banque de projet créatif » au même titre que les banques d'images où nous pouvons acheter des images à des fins promotionnelles. L'artiste garderait la liberté d'expression et de création; En échange, l'industrie aurait la chance de participer à l'émancipation d'un artiste, aurait contribué à aider sa communauté et par le fait même, bénéficierait d'une visibilité hors de l'ordinaire qui le démarquerait de ses concurrents. Bien sûr, les agences de publicités peuvent tout à fait remplir ce rôle, mais ce n'est pas toutes les industries qui peuvent se permettre d'investir des sommes faramineuses en publicités et l'élimination de l'intermédiaire permettrait d'investir plus dans les projets créatifs.

Avec des programmes favorables, les particuliers pourraient aussi contribuer à la préservation de nos propriétés traditionnelles Québécoises. La politique culturelle de 1978 a soulevé le fait que notre architecture patrimoniale devait souvent côtoyer des propriétés sans grand attrait architecturaux (édifices communs ou qui ne s'harmonise pas avec les autres propriétés dites plus traditionnelles). Bon nombre de propriétés au Québec ne sont pas classé monument patrimonial mais sont tout de même très importantes au niveau de l'architecture traditionnelle. Plusieurs de ces maison familiales sont souvent démolies pour faire place à des propriétés plus moderne ou bien sont tout simplement laissé à l'abandon. Je peux citer en exemple la situation immobilière à L'île d'Orléans où actuellement, plusieurs maisons sont mises en ventes mais qui ne trouve peu ou pas d'acheteur, Qu'arrivera-t-il si aucun acheteur ne se présente? Plusieurs personnes sont attirées par les caractéristiques des maisons anciennes mais étant donné les coûts élevé afférant à la restauration de ces propriétés, plusieurs familles et individus décident de ne pas entreprendre le projet de préserver et conserver ces propriétés. Un moyen que nous pourrions avoir afin d'encourager les personnes désireuses de participer à la conservation et la protection de notre parc immobilier ancestral serait de développer des programmes de financement ou de prêt garanti par le gouvernement pour aider les gens désirant restaurer et conserver ces propriétés faisant parti de notre paysage traditionnel.

Un autre phénomène que j'ai pu constater est que plusieurs entreprises traditionnelles relevant du folklore québécois, sont appelé à disparaître faute de trouver de la relève, parallèlement plusieurs jeunes sont intéressé par ces types de métier mais ils n'ont pas l'encadrement ou les finances nécessaires pour prendre la relève. Il serait bien d'encourager cette relève et la passation d'entreprise au moyen d'encouragement, de mentorat et de soutient financiers. Nous savons tous que le modèle standard d'éducation n'est pas fait pour tous et plusieurs jeunes décrochent encore trop tôt, il pourrait être intéressant de créer un programme en partenariat avec le Ministère de Éducation et enseignements supérieur, afin de mettre en lien les jeunes et les entreprises nécessitant la relève. Nous devons agir avant que certaines entreprises ne disparaissent de notre paysage à tout jamais.

Une autre chose que je remarque est qu'il est plutôt difficile d'avoir accès aux produits de créations des artistes locaux, que ce soit des produits fait par l'artisan ou bien des produits du terroir, ces produits sont vendu majoritairement à travers des marchés temporaires ou ambulants, très peu de boutiques ou de marchands offre des produits fait localement. Il serait intéressant de regrouper les produits de ces producteurs et artisans. Une forme de coopérative culturelle, où chacun des artisans pourraient mettre en « consigne » leurs produits et ainsi les rendre accessible au public. Ces coopératives pourraient avoir un rôle multiple et doubler comme site d'information touristique en haute saison. Le fait de rendre accessible ces produits nous permettraient de promouvoir les produits faits ici, encourager les artisans émergents et encourager la découverte de nouveaux produits créés par des artistes nouvellement arrivé au Québec.

Enfin, une autre façon de promouvoir la culture, ou plutôt les produits culturels Québécois, serait d'introduire un logo « Fait au Québec », un logo similaire à ceux que l'on peut apercevoir déjà sur les aliments, mais destiné aux produits culturels. De plus en plus les consommateurs sont sensibles à la provenance des produits qu'ils achètent et qui en est le producteur, un logo pourrait faciliter leur décision d'acheter local et leur permettraient de stimuler leur communauté. Un logo du genre pourrait aussi être hautement profitable lors d'exportation à l'étranger et ferait accroître notre visibilité sur la scène internationale.

Outre la situation des entreprises folklorique, un autre groupe a toujours autant besoin de la création de support direct, celui des artistes. Retournons en arrière, si l'on se fie au plan d'action « Pour mieux vivre de l'art » écrit en 2004, 60% des artistes, à cette période, devaient mener une « Double Vie » pour arriver à concilier obligations financières et désir de création, où en sommes-nous rendu aujourd'hui? Bien sûr les mesures mises en place depuis ont comblé beaucoup de lacunes existantes et qui affectaient grandement le statut social des travailleurs autonome de la culture. Mais une évidence persiste, pour beaucoup d'artistes, il est encore impossible de quitter un emploi rémunéré pour poursuivre des aspirations artistiques, que ce soit pour des raisons monétaires, des raisons médicales (problèmes de santé qui requièrent des traitements continus et une sécurité d'emploi) ou tout simplement pour des raisons familiales. Il faut donc trouver une façon d'incorporer ces contraintes dans le développement artistique de l'individu.

Si l'on fait une comparaison, les athlètes ont sensiblement les mêmes pressions que celles des artistes, en réponse, beaucoup d'entreprises ont adapté leur milieu de travail en fonction des besoins des athlètes, soit par une réorganisation des horaires de travail ou bien en facilitant la conciliation entraînement et travail. Les artistes auraient tout à gagner de bénéficier d'un programme similaire et adapté à leurs besoins artistiques. Bien sûr, la politique et le Ministère de la culture et des communications ne peuvent forcer aucun entrepreneur ou employeur à créer ce type de programme, par contre il pourrait être intéressant de mettre sur pied des programmes d'encouragements et de soutiens aux employeurs qui désirent faire une place aux artistes en entreprises. Ces ajouts ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'employeur qui pourrait y voir une façon de valoriser son programme social et communautaire, mais aussi permettre de créer un lien et sentiment d'appartenance encore plus profond entre l'employé et l'employeur.

Une autre constatation, c'est qu'il manque d'encadrement lorsqu'un artiste décide de se lancer dans la création. Actuellement une personne désirant partir sa propre entreprise peut bénéficier d'une multitude de services, certains programmes sont offerts par le gouvernement, les centres locaux d'emploi, ou bien des programmes sont offerts par les banques et des organismes de tout genre. Un artiste qui décide de se lancer dans des projets de créations ou bien lorsqu'il cherche à faire une transition de carrière est laissé à lui-même, ce sujet a été abordé dans le plan d'action « Pour mieux vivre de l'art » en 2004 et a fait une mention dans le bilan présenté en 2008, mais après vérification il n'y a pas de projet concret mis en place actuellement pour venir en aide aux artistes en développement de projets. Donc je relance l'idée d'avoir des conseillers en orientation spécialisé dans le développement de carrière culturelle.

Au cours de mes recherches, j'ai pu constater qu'ils y a une foule d'organisations, d'associations, d'opportunités et d'appels d'offre mais comment s'y retrouver lorsque l'on est nouveau dans ce milieu? Les appels d'offre de stages, d'expositions, de contrat sont chose courante sur l'internet, mais pour un artiste nouveau, comment savoir ceux qui sont « sans danger » et sans risque? Quels sont les recours ou les protections? Comment savoir si l'offre que l'on reçoit provient d'une source sûre? Oui, il en revient à chacun de faire ses recherches et ses vérification, j'en conviens, les associations artistiques sont présentes pour nous informer, mais bon nombre d'artistes, surtout en début de carrière ne font pas parti d'association souvent par manque d'information ou bien tout simplement parce qu'ils ne rencontrent pas, en début de carrière les conditions d'admissibilité de ces associations. Pareillement lorsque vient le temps de demander des bourses, les artistes doivent produire des échéanciers, des listes et remplir des conditions qui ne sont souvent pas évidentes pour un artistes de la relève qui n'a pas encore acquis d'expérience dans son domaine artistique. Raison de plus de créer des conseillers en orientation spécialisé dans le développement de carrière culturelle

Plusieurs personnes ont le désir d'avoir plus de contact avec la culture mais souvent faute de temps, ils n'ont pas l'opportunité de participer aux activités offertes ou ne sont tout simplement pas au courant des offres culturelles accessibles. Au fil de mes observations j'ai pu constater le travail incessant de milliers d'acteurs du secteur culturel. Beaucoup de ces acteurs sont des artistes indépendants ou bien des organismes à but non lucratifs, tous et chacun ont un défi commun, celui de promouvoir les différentes activités qu'ils mettent en place afin de sensibiliser la population à leur cause ou les messages qu'ils veulent véhiculer. Parallèlement, malgré l'abondance de mode de communications disponible de nos jours (Journaux, médias sociaux, communications de toute sorte), il m'apparaît que nous passons souvent à côté de beaucoup d'activités sans le vouloir et ce malgré le fait que chaque organisme ont a leur disposition des dizaines de façon de communiquer avec leur public, la surabondance méthode de communication fait qu'il est très facile de passer à côté d'une activité qui aurait pu être intéressante. De plus beaucoup d'organismes n'ont pas l'effectif nécessaire et les ressources financières pour s'assurer d'une promotion événementielle à grande échelle.

La technologie nous offre une multitude d'opportunités afin de réunir le public et les organisations ou les artistes, il serait intéressant de regrouper ces parties dans un outil de promotion commun, c'est-à-dire de créer une application ou une page événementielle commune où tous les organismes ou producteur de culture pourraient afficher leur événement en cours ou à venir, et le public serait informé des événements selon les paramètres qu'ils auraient choisis (exemple : situation géographique, coût de l'évènement, type d'activité, etc.). Ce système pourrait ajouter aussi une plus-value au secteur du tourisme, pourraient permettre aux familles et voyageurs d'accéder à des activités qui ne font pas partie des activités touristiques plus communes et permanentes. Bien sûr, ces informations sont souvent disponible sur les sites et pages individuelles de chaque organisations, mais justement le fait de devoir passer des heures en recherche peut rebuter beaucoup de personnes et le risque de manquer des événements est beaucoup plus grand. L'accessibilité pourraient permettre à plusieurs personnes d'accéder à des activités culturelles qu'ils ne connaissent pas et par le fait même permettrais à des organismes d'accroître leur visibilité. La création d'un outil collectif pour la promotion des activités culturelles, permettrait d'amplifier le sentiment d'appartenance du public à la culture, permettrait de combattre l'isolement, améliorer la qualité de vie et favoriserait l'intégration et la participation de tous et chacun à la vie collective.

Un autre point primordial dans la survie de la culture au Québec c'est le besoin incessant de l'implication sociale, un défi de taille lorsque l'on considère que la population du Québec n'a pas une bonne réputation lorsqu'il s'agit de mécénat et de bénévolat. Plusieurs facteurs sont en cause, mais tranquillement nous voyons apparaître des modèles dans les médias qui nous enseignent la valeur du don de soi, du don de temps et du don monétaire. Il nous incombe à tous et chacun de faire la différence mais nous avons besoin de plus en plus de ces modèles et exemples.

Un facteur déterminant dans l'engagement de la population au bénévolat c'est les contraintes de temps. Beaucoup de travailleurs doivent faire au minimum une soixantaine d'heures de voyage par mois pour le travail, ce qui se traduit par une soixantaine d'heures de moins que la personne ne peut consacrer à sa famille, à la culture, aux loisirs mais surtout au bénévolat. Les employeurs peuvent contribuer à encourager leurs employés s'impliquer socialement, et pour ce faire, plusieurs options sont disponibles, réaménagement de l'horaire de travail pour faciliter à ses employés leur participation à des événements de bénévolat ou bien permettre d'effectuer une partie du travail à domicile lorsque cela est possible. Les employeurs ont aussi l'opportunité de créer des programmes incitatifs, ainsi que reconnaître le travail bénévoles dans l'entreprise et valoriser leur implication sociale. Le gouvernement peut encourager les entreprises à s'impliquer davantage.

Finalement l'éducation aussi doit être façonnée pour inclure une dimension plus sociale, inciter les écoles à la création de programmes de bénévolat afin d'introduire les nouvelles générations aux bienfaits et à la valorisation que peut apporter le bénévolat. Cela devrait aussi inclure une participation des parents. Le Ministère pourrait attribuer des bourses pour inciter et encourager les jeunes à créer des projets de bénévolat en lien avec la culture. Il faut aussi insister auprès des jeunes la valeur ajoutée qu'est le bénévolat lorsqu'il vient le temps de chercher un premier emploi.

En conclusion, Je considère que la culture ne doit pas être seulement l'adage du gouvernement et des organismes culturels, tous et chacun ont le pouvoir de faire en sorte que la culture soit protégée, valorisée, chérie et respectée. Les points que j'ai avancés sont tous des points qui ont une incidence directe au développement de l'individu, qu'il soit créateur ou consommateur de culture. La nouvelle politique doit instaurer un changement de vision par rapport à l'implication sociale individuelle et l'implication des employeurs dans le développement de la culture. Réorganisation du travail afin de permettre aux artistes de se développer, afin de permettre aux parents de s'impliquer plus à fond dans l'apprentissage culturel de leurs enfants et permettre une plus grande implication sociale des individus dans le développement de la culture. Nous devons créer plus de programme qui ont une influence directe sur l'individu, avoir des changements concrets dans la vie des gens au quotidien. Faire en sorte que les gens se sentent plus attirés par la culture et interpellés par la protection celle-ci.

Je n'ai pu couvrir tous les sujets qui me tiennent à cœur et qui touchent cette politique car mon mémoire aurait alors fait beaucoup plus que 20 pages. Bien sûr, le gouvernement peut mettre en place tous les programmes et offrir toutes les opportunités mais il appartient aux personnes de s'impliquer et pour ce faire nous devons rallumer la flamme de la culture. C'est travaillant ensemble que nous allons promouvoir, protéger et transmettre notre culture.

Encore une fois merci d'avoir pris le temps de lire mon mémoire et de nous avoir permis de faire partie de ce nouveau chapitre culturel du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bureau du pacte Mondial des Nations Unies (2008). Le pacte Mondial des Nations Unies : L'entreprise citoyenne dans l'économie mondiale. Repéré à https://www.unido.org/fileadmin/media/documents/pdf/Procurement/Global_Compact/GC_Brochure_French.PDF
2. Charte de la langue Française, RLRQ c C-11, repéré a <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-11.pdf>
3. *Charte des Droits et Libertés de la personne*, RLRQ c C-12. Repéré a <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/C-12.pdf>
4. *Loi sur le patrimoine Culturel*, RLRQ, c CP-9.002 repéré a <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/P-9.002.pdf>
5. Loi sur les biens culturels, RLRQ, c B-4 repéré a <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/B-4.pdf>
6. Loi sur les lieux et monuments historiques (1985, d.m. 2013). L.R.C. ch. H-4. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/H-4.pdf>
7. Ministre d'État au Développement Culturel. (1978). La politique québécoise du développement culturel : Volume 1 Perspectives d'ensemble : de quelle culture s'agit-il? (ISBN 0-7754-3093-5). Québec : Éditeur officiel du Québec.
8. Ministre d'État au Développement Culturel. (1978). La politique québécoise du développement culturel : Volume 2 Les trois dimensions d'une politique : genres de vie, création, éducation. (ISBN 0-7754-3092-7). Québec : Éditeur officiel du Québec.
9. Ministère Des Affaires Culturelles. (1992). La politique Culturelle du Québec : Notre Culture Notre avenir. (ISBN 2-550-26893-8). Québec : Direction des communications.
10. Ministère de la Culture et des Communication, L'Institut du Nouveau Monde, Comité de liaison de l'Agenda 21 de la culture du Québec. (2002). Agenda 21 Culture aujourd'hui demain : Agenda 21 de la culture du Québec. (ISBN 978-2-550-66264-8). Québec.
11. Ministère de la culture et des communications. (2004). Pour mieux vivre de l'art : Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes. (ISBN 2-550-42827-7). Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/plandaction-conditions-socio.pdf>

12. Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine. (2008). Bilan du Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes sur son rôle, son mandat, sa composition et la mise en œuvre du plan d'action « Pour mieux vivre de l'art ». Québec. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/bilan-mvla-juillet08.pdf>
13. Ministère de la culture et des communications. (2014). Pour occuper l'espace numérique : Stratégie culturelle du Québec. Québec. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Strategie_culturelle_numerique/MCC-StrategieNumerique-HR.pdf
14. Ministère de la Culture et des Communications. Histoire de la protection du patrimoine du Québec. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5122>
15. Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Bilan du Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes sur son rôle, son mandat, sa composition et la mise en œuvre du plan d'action « Pour mieux vivre de l'art ». Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/bilan-mvla-juillet08.pdf>
16. Organisation des Nations Unies. (1948). Déclaration universelle des Droits de l'homme. Repéré à http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf
17. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2005, Octobre). Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919f.pdf>
18. UNESCO. (2003), Déclaration universelle sur la diversité culturelle : Une vision Une plateforme conceptuelle Une boîte à idées Un nouveau paradigme. Document établi pour le sommet Mondial sur le développement durable, Johannesburg 26 Aout – 04 Septembre 2002. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf>
19. UNESCO. ().L'UNESCO ET LA QUESTION DE LA DIVERSITE CULTURELLE : Bilan et stratégies, 1946-2004. Repéré à <http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12900/10958784663DivCult-BilanStrat%E9gies-FRA-20sept04.pdf/DivCult-BilanStrat%E9gies-FRA-20sept04.pdf>